

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 1

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 1

Distr.
GENERALE

E/C.10/AC.3/1993/2
29 janvier 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DES SOCIETES TRANSNATIONALES
Groupe de travail intergouvernemental
d'experts des normes internationales
de comptabilité et de publication
Onzième session
4-12 mars 1993
Point 3 a) de l'ordre du jour
provisoire*

QUESTIONS RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT DE LA COMPTABILITE ET AU
RENFORCEMENT DE CE METIER : ETUDE COMPARATIVE DES PROGRAMMES
DE FORMATION DE COMPTABLES ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES EN
AFRIQUE, EN ASIE, EN EUROPE, EN AMERIQUE LATINE ET EN AMERIQUE
DU NORD, Y COMPRIS LES PROGRAMMES DE FORMATION PREALABLE ET DE
FORMATION CONTINUE PROPOSES PAR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET
PRIVES ET LES PROGRAMMES D'EXAMENS ET D'EXPERTISE COMPTABLE

L'enseignement et la formation dans les domaines de la
comptabilité et de la vérification des comptes : bilan
de la situation mondiale

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport traite spécifiquement de la situation actuelle de l'enseignement comptable. Il en donne un bilan mondial, établi sur la base de réponses à un questionnaire adressé à tous les Etats Membres. Il

/...

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 2

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 2

| offre donc une occasion unique de tirer les conclusions d'un nombre assez |

* E/C.10/AC.3/1993/1.

93-06219 (F) 030393 030393
/...

/...

important de réponses (83) provenant de nombreux pays (62), et donc d'enrichir l'état de nos connaissances concernant l'enseignement des techniques de comptabilité et d'audit dans le monde. L'impression générale qui se dégage de ces données est celle d'un enseignement de caractère technique, dispensé par des professeurs mal payés (et manquant souvent de la formation nécessaire), qui utilisent parfois des matériels pédagogiques inadaptés. Il est tout à l'honneur de ces enseignants qu'en dépit de ces nombreux obstacles, ils arrivent à répondre (même imparfaitement) aux exigences de qualité de la profession. Une corrélation positive ayant été prouvée, dans tel ou tel pays, entre qualité et statut de la profession de comptable et qualité de l'enseignement correspondant, on présente ici des recommandations en vue d'améliorer la formation dans ce domaine.

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 4

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 4

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 5	4
I. DESCRIPTION DES ETUDES RECENTES	6 - 14	5
II. ANALYSE ET EXAMEN DES DONNEES DE L'ENQUETE	15 - 41	7
III. RELATION ENTRE LA PROFESSION COMPTABLE ET LES ETUDES DE COMPTABILITE	42 - 51	15
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	52 - 61	19
Références		23
<u>Annexe</u> . Autres tableaux		24

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 6

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 6

INTRODUCTION

1. A sa dixième session, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication avait décidé de consacrer sa onzième session à un sujet unique, l'enseignement de la comptabilité. Il s'attacherait à examiner de manière approfondie le rôle et les responsabilités des comptables dans l'économie mondiale et à déterminer autant que possible si l'enseignement qu'ils reçoivent les y prépare suffisamment. Le présent rapport traite spécifiquement de l'état actuel des choses et fait le point de la situation présente de l'enseignement et de la formation en matière de comptabilité et d'audit dans le monde entier, utilisant à cette fin les réponses à un questionnaire envoyé par l'ONU à tous les Etats Membres.

2. La formation des comptables est d'importance cruciale si l'on veut que la profession puisse faire face à des responsabilités qui ne cessent de s'élargir; il est donc extrêmement important de se faire une idée précise de la situation actuelle à cet égard. La comptabilité est une profession qui exige un talent pour l'analyse, le goût de la décision, et une connaissance approfondie des normes, procédures et techniques appropriées. Ce n'est que si l'on envisage de cette manière le travail des comptables et la profession elle-même que celle-ci pourra attirer les sujets les plus brillants et mériter le respect des usagers et du grand public.

3. Dans un pays donné, le prestige de la profession et la qualité de l'enseignement comptable sont inséparables. Dans un pays où les comptables sont respectés, l'enseignement comptable est excellent et prépare de la sorte des comptables encore plus qualifiés. On reparlera de ces liens de manière plus détaillée dans la suite du présent rapport, notamment à la section III.

4. On trouvera dans la section qui suit une brève description des études récentes sur l'enseignement et la formation en matière de comptabilité et d'audit. La section II est consacrée à une analyse des conclusions de l'étude sur la situation de la profession comptable et de l'enseignement de la comptabilité dans une bonne quarantaine de pays. La section III donne une analyse statistique des liens existant entre la profession de comptable et l'enseignement de la comptabilité; à la section IV, qui conclut le présent rapport, figurent des recommandations sur les moyens d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation en matière de comptabilité et d'audit.

5. Comme on l'a dit, ces recommandations sont fondées sur l'analyse des données recueillies. Il n'en reste pas moins que, de manière générale, le présent rapport ne s'inscrit pas dans une optique normative. D'autres rapports présentés au Groupe de travail à sa onzième session sont consacrés aux responsabilités de la profession comptable et à l'orientation de l'enseignement dans les domaines de la comptabilité et de la vérification des comptes. Le Groupe de travail doit également examiner des monographies qui permettront de se faire une idée plus précise des aspects particuliers que les problèmes examinés présentent dans tel ou tel pays. La situation régionale

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 8

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 8

ressort de l'analyse au niveau des pays.

I. DESCRIPTION DES ETUDES RECENTES

6. On trouvera ci-après un aperçu des études récentes sur l'enseignement et la formation dans les domaines de la comptabilité et de l'audit. L'objet n'est pas d'être exhaustif, mais d'exposer l'état des connaissances actuelles tel qu'il ressort d'une série d'études sur la comptabilité réalisées aux Etats-Unis d'Amérique. Le but recherché est de mettre en relief la grande diversité des méthodes actuelles d'enseignement de la comptabilité dans le monde et de préparer l'étude des résultats tirés de l'analyse des questionnaires. Pour éviter que cet aperçu ne dépasse le propos du présent rapport, on n'y a ni cité, ni à plus forte raison étudié, les articles de caractère normatif concernant l'avenir de l'enseignement de la comptabilité 1/.

7. Les études dont il est question ci-après peuvent se répartir en deux catégories : études consacrées à un seul pays et études multinationales.

Etudes consacrées à un seul pays

8. Elles sont de loin les plus nombreuses. Certaines des plus récentes figurent dans un ouvrage publié en 1990 par le Center for International Education and Research in Accounting, de l'Université d'Illinois à Champaign-Urbana. On y trouve notamment des monographies sur l'Allemagne, le Bangladesh, la Barbade, la Belgique, le Canada, la France, l'Inde, l'Indonésie, le Panama et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Autre source importante d'informations, le volume intitulé Proceedings of the Sixth International Conference on Accounting Education (1987) (Actes de la sixième Conférence internationale sur l'enseignement de la comptabilité), auquel viendra s'ajouter un autre, consacré aux actes de la septième Conférence (1992). La nouvelle European Accounting Review, composée pour l'essentiel d'études nationales, donne néanmoins un aperçu régional de la question.

9. Grâce à ces études et à d'autres études analogues, on dispose d'une description détaillée de la situation de l'enseignement comptable dans tel ou tel pays, certaines d'entre elles se référant à la situation dans d'autres pays à titre d'exemple à suivre ou de point de comparaison. Leur importance tient surtout au fait qu'elles sont indispensables à toute recherche internationale sérieuse.

10. Ces études traitent essentiellement, bien entendu, du système d'enseignement comptable dans le pays de l'auteur, ce dernier pouvant y recueillir plus facilement les données nécessaires. Ce corpus de recherche n'en présente pas moins des faiblesses, comme on le verra ci-après.

Etudes multinationales

11. L'autre grande catégorie d'études sur l'enseignement et la formation en matière de comptabilité et d'audit consiste en études multinationales

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 10

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 10

comparant les systèmes d'enseignement de plusieurs pays ou de pays
constitutifs d'une région. Vu leur objectif, elles sont généralement plus

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 11

structurées et moins détaillées que les études nationales. Rentrent dans cette catégorie l'étude de Hassan (1987), qui compare la situation au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, celle de Loft (1987), qui compare la formation et l'agrément des comptables indépendants en Angleterre et au Danemark, et celle d'Anyane-Ntow (1992), qui porte sur l'enseignement de la comptabilité et les procédures d'agrément dans 26 pays. C'est grâce à cette catégorie d'études que l'on peut désormais sérier les systèmes d'enseignement comptable et arriver à des conclusions générales sur la situation de l'enseignement comptable dans le monde.

Evaluation

12. Certains problèmes sont inhérents à la plupart des études des types décrits ci-dessus, et notamment l'absence de point de référence unique pour l'ensemble des études et le fait que les questions qu'on y pose ne sont pas nécessairement du même ordre. Ainsi, dans le volume d'études nationales publié récemment par l'Université d'Illinois, les questions étudiées allaient de la formation des comptables à la relation entre l'enseignement comptable et l'évolution économique durant les plans quinquennaux. Chacune des études est intéressante et solidement documentée, mais les résultats et conclusions peuvent n'être valables que selon l'optique propre à chacun des auteurs.

13. Un bilan des résultats de ces études offre néanmoins un tableau digne d'intérêt. On constate une grande diversité des systèmes et principes d'enseignement comptable en usage dans le monde. Il en est qui considèrent la comptabilité comme une technique, et d'autres qui y voient une profession analytique. Ces conceptions différentes déterminent la composition des programmes de cours. Là où la comptabilité est vue comme une technique, ils portent essentiellement sur telle ou telle méthode comptable, c'est-à-dire qu'on y donne la vedette aux cours techniques et fonctionnels énumérés en tant que matières particulières à la profession par la Fédération internationale d'experts-comptables (1992) : cours de comptabilité générale, de comptabilité de gestion et de comptabilité publique, de fiscalité, de vérification des comptes et de traitement électronique de l'information. Lorsque la comptabilité est considérée comme une profession analytique, les programmes d'enseignement cherchent à équilibrer l'enseignement général, la prise de décisions, les qualifications et la connaissance requise de sujets plus techniques, c'est-à-dire qu'ils font une place plus large aux cours considérés par la Fédération comme matières secondaires, par exemple les finances d'entreprise, la gestion, l'économie et la déontologie.

14. On trouvera dans la section ci-après les résultats de l'analyse des réponses au questionnaire, qui donnent une idée des caractéristiques des programmes d'enseignement comptable dans le monde. Le mérite de ce projet du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication tient au fait qu'il permet de tirer des résultats d'un échantillon important, portant sur nombre de pays divers, et par là même de se faire une idée plus précise des systèmes variés d'enseignement et de formation en matière de comptabilité et d'audit qui sont

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 12

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 12

en usage dans le monde.

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 13

II. ANALYSE ET EXAMEN DES DONNEES DE L'ENQUETE

15. La présente section du rapport contient une analyse des réponses à une enquête effectuée en octobre-novembre 1992 par la Section comptable de la Division des sociétés transnationales et de la gestion, qui relève du Département du développement économique et social au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Questionnaires envoyés et réponses reçues

16. Les questionnaires ont été envoyés, dans 186 pays, à des organismes gouvernementaux et professionnels ainsi qu'à des établissements d'enseignement supérieur et à des particuliers. Chaque pays a donc reçu plus d'un questionnaire, le nombre de questionnaires distribués dépendant du nombre d'institutions et d'organismes intéressés dans le pays en question. Les questionnaires étaient rédigés en anglais, en espagnol et en français. Les réponses reçues dans une langue autre que l'anglais ont été traduites en anglais aux fins de la présente analyse. Quatre-vingt-trois questionnaires ont été renvoyés par 62 pays, ce qui constitue un taux de réponse de 33 % (supérieur à celui que suscitent normalement les notes verbales annuelles du Groupe de travail ou un questionnaire de cette nature). La Division des sociétés transnationales et de la gestion remercie les enquêtés de la coopération dont ils ont fait preuve en fournissant les informations demandées.

Tableau 1

Ventilation des réponses à l'enquête, par type d'organisation et par groupe de pays (en fonction du nombre total de réponses reçues)

total	Groupes de pays ayant rempli au			
	<u>le nombre suivant de questionnaires</u>			
	Trois ou			
	davantage			
Type d'organisation	Un	Deux	(multiples)	Total
Organisme gouvernemental	16	2	1	19

/...

Etablissement d'enseignement	5	4	4	13
Organisme professionnel	11	10	9	30
Divers	4	0	2	6
<hr/>				
Total	36	16	16	68
<hr/>				

17. Soixante-huit réponses émanant de 49 pays ont pu être analysées aux fins du présent rapport, les 15 autres ayant été reçues trop tard. La ventilation donnée au tableau 1 indique que les 68 réponses sont assez également réparties entre les trois grandes catégories d'organismes enquêtés : organismes gouvernementaux, établissements d'enseignement et organismes professionnels. Il est intéressant de constater que dans le groupe des pays n'ayant renvoyé qu'une seule réponse, ce sont les organismes gouvernementaux qui ont fourni près de la moitié du nombre total de réponses; d'autre part, dans le groupe de pays ayant renvoyé des réponses multiples, ce sont les organismes professionnels qui ont été de loin les plus nombreux, la raison étant que beaucoup de ces pays comptent beaucoup d'organismes comptables professionnels. Par exemple, au Royaume-Uni, sur les six réponses reçues, cinq émanaient d'organismes professionnels.

18. Sur les 68 questionnaires analysés en vue de la présente étude, 60 (émanant de 43 pays) ont servi à mettre en tableaux et à analyser les données indiquées ci-dessous. En ce qui concerne les 12 pays ayant renvoyé des réponses multiples, on n'a utilisé qu'un seul chiffre représentant la moyenne des réponses utilisables. Ont été considérés comme inutilisables les questionnaires où manquaient beaucoup de réponses ou les questionnaires, peu nombreux du reste, reçus en trop mauvais état pour qu'on puisse s'en servir. Dans certains cas, l'enquêté ayant répondu à côté de la question, cette réponse a évidemment été considérée comme non valable.

19. Une série de questions portant sur la situation actuelle ont été analysées à part sous deux aspects, l'un mesurant la qualité et le statut de la profession, l'autre la qualité de l'enseignement de la comptabilité. On trouvera à la section III une analyse plus poussée des rapports entre ces deux aspects. On est parti de l'hypothèse que les pays bien placés en ce qui concerne l'aspect professionnel seraient aussi ceux où l'enseignement de la comptabilité aurait une qualité supérieure.

20. Le choix des variables à tirer du questionnaire et le système de mesure de ces variables ont été fonction de l'expérience des spécialistes de la recherche sur la profession comptable et l'enseignement de la comptabilité.

Qualité et statut de la profession

21. Le tableau 2 donne une description et des statistiques récapitulatives des variables utilisées pour mesurer la qualité et le statut de la profession. D'autres statistiques concernant ces variables figurent au tableau A-1 de l'annexe.

Tableau 2

Variables utilisées pour mesurer la qualité
 et le statut de la profession comptable

Ecart Variable	Nombre de pays	Moyenne	type
Catégories professionnelles : nombre de catégories dans un pays donné (maximum : 4)	44	2,6	1,2
Durée des examens : nombre d'heures requises pour les examens conférant l'agrément	26	13,7	7,6
Expérience professionnelle requise : pourcentage de pays qui exigent une expérience professionnelle en sus des examens	39	85,0	a/
Expérience professionnelle : durée de l'expérience professionnelle requise (en mois)	34	32,9	15,3
Durée du programme : durée du programme débouchant sur un diplôme (en mois)	43	49,0	9,2
Conditions d'entrée : durée de la préparation requise avant l'inscription à un programme d'enseignement de la comptabilité (en années)	41	12,1	0,5
Institutions délivrant un agrément : nombre d'institutions offrant des programmes permettant de devenir comptable indépendant agréé (jusqu'à 10)	42	4,9	3,4
Cours par correspondance :			

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 17

pourcentage des pays où les cours par correspondance ne sont pas admis	43	49,0	<u>a/</u>
Perspectives de rémunération : augmentation de traitement, en pourcentage, des comptables indépendants ou des comptables d'entreprise sur une période de 10 ans	37	282,0	111,8

a/ Sans objet.

Examen du tableau 2

22. Le bref examen suivant de la qualité et du statut de la profession comptable dans les pays enquêtés découle d'une analyse des variables présentées au tableau 2.

23. Quatre catégories professionnelles (aide-comptable, comptable public, comptable d'entreprise et comptable indépendant) étaient comprises dans l'enquête. Une diversification plus poussée des catégories dans un pays suppose une spécialisation, et donc une meilleure qualité de la profession. Le nombre des catégories professionnelles par pays est en moyenne de 2,6 (sur les quatre possibles). L'examen qui suit est axé sur la catégorie des comptables indépendants.

24. Des conditions plus strictes en matière de programme pour la catégorie de comptable indépendant, qu'il s'agisse de la durée du programme (nombre de mois requis pour devenir comptable indépendant agréé) ou des conditions d'entrée (nombre d'années d'études primaires et secondaires requises pour s'inscrire à un programme de ce type), dénotent une meilleure qualité de la profession dans le pays. La durée moyenne du programme dispensant la formation requise est d'environ quatre ans (49 mois) et les conditions d'admission sont un diplôme d'enseignement secondaire (12 ans).

25. De même, des conditions plus rigoureuses en matière de diplôme et d'agrément pour les comptables indépendants, qu'il s'agisse de la durée de l'examen à passer pour obtenir l'agrément (en heures), de l'expérience professionnelle requise (apprentissage sous la supervision d'un membre de la profession) en sus de l'examen, ou de la durée de cette expérience (en mois), indiquent également que la profession est de meilleure qualité. Les données révèlent que les examens débouchant sur l'agrément prennent près de 14 heures (soit trois ou quatre examens, en règle générale, chacun durant de trois à quatre heures), que 85 % des pays enquêtés requièrent une expérience professionnelle en sus des examens écrits, et que la durée moyenne de cette expérience doit être de 33 mois (le chiffre médian était de 36 mois) 2/. Il convient de signaler que la Fédération internationale d'experts-comptables recommande d'exiger 36 mois d'expérience professionnelle. Il apparaît donc qu'un grand nombre de pays appliquent déjà en l'occurrence les directives de la Fédération.

26. En outre, l'importance du nombre des établissements qui offrent des programmes débouchant sur la licence de comptable indépendant et l'obligation d'assister à des cours de type classique dans des établissements d'enseignement supérieur (au lieu d'y substituer des cours par correspondance) constituent des indicateurs de qualité supérieure de la profession comptable dans un pays donné. Etant donné que les enquêtés pouvaient mentionner jusqu'à 10 universités principales dans leur réponse, ce nombre a été utilisé comme le maximum possible. Les résultats ont donné une moyenne de cinq institutions délivrant la licence, mais environ la moitié des pays autorisent, sous une forme ou une autre, des cours par correspondance 3/.

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 19

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 19

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 20

27. Finalement, une variable "perspective de rémunération" a été établie en fonction de l'augmentation en pourcentage du traitement des comptables indépendants (ou, faute de données les concernant, des comptables d'entreprise) sur une période de 10 ans. Cette variable constitue une mesure raisonnable de la position de force et du statut de la profession; en d'autres termes, une augmentation de traitement relativement élevée en pourcentage pendant la carrière d'un comptable de métier est indicative du prestige de la profession, étant donné que des sujets brillants auront tendance à choisir un métier qui leur offre de bonnes perspectives d'avenir. Comme l'indique le tableau 2, l'augmentation moyenne est de près de 300 % (les augmentations maximales et minimales signalées, comme l'indique le tableau A-1 de l'annexe, sont, respectivement, de 500 et de 130 %, la médiane étant de 250 %).

Qualité et statut des systèmes d'enseignement comptable

28. On trouvera au tableau 3 des statistiques succinctes sur les variables utilisées pour évaluer, dans chaque pays, la qualité et le statut de l'enseignement de la comptabilité et de l'audit. On trouvera des statistiques supplémentaires sur ces variables au tableau A-2 de l'annexe.

Tableau 3

Variables utilisées pour évaluer la qualité et le statut des systèmes d'enseignement comptable

Variable type	Nombre		
	de pays	Moyenne	Ecart
Professeurs enseignant à plein-temps (en pourcentage du total)	41	68,0	24,0
Professeurs titulaires d'un doctorat (en pourcentage du total)	42	31,0	34,0
Professeurs agréés par un organisme professionnel (en pourcentage du total)	41	37,0	34,0
Traitement de début (pourcentage par rapport à celui des comptables)	37	89,0	47,0
Traitement au bout de 10 ans (pourcentage	37	59,0	30,0

/...

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 21

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 21

par rapport à celui des comptables)

Tableau 3 (suite)

Variable type	Nombre de pays	Moyenne	Ecart
Matières au programme (déviation en pourcentage par rapport aux directives de l'American Assembly of Collegiate Schools of Business)	42	27,0	12,0
Matières principales enseignées (sur une liste de 7)	43	5,6	0,9
Matières secondaires enseignées (sur une liste de 11)	43	7,7	1,8
Cours d'analyse comptable (pourcentage des pays qui offrent ces cours)	43	81,0	<u>a/</u>
Participation des comptables de profession (pourcentage de pays où les comptables participent à l'enseignement et à la formation)	43	95,0	<u>a/</u>
Défauts graves des programmes (sur 4 au maximum)	43	1,8	1,1
Vérification et homologation des programmes d'enseignement par des organismes gouvernementaux ou professionnels (pourcentage des pays où un tel système existe)	43	72,0	<u>a/</u>
Qualité du "produit" : évaluation de la qualité de la préparation des comptables (notation de 4 au maximum)	40	2,9	0,7

a/ Sans objet.

Analyse du tableau 3

29. L'analyse des variables qui figurent au tableau 3 permet de faire quelques constatations sommaires sur la qualité et le statut de l'enseignement de la comptabilité dans les pays ayant répondu au questionnaire.

30. On pouvait s'attendre que la qualité de l'enseignement de la comptabilité et de l'audit soit directement liée au pourcentage des professeurs qui enseignent à plein-temps et de ceux d'entre eux qui sont titulaires d'un doctorat et/ou agréés par un organisme professionnel, comme c'est le cas pour les experts-comptables. Autrement dit, plus le nombre d'enseignants à plein-temps et de titulaires de diplômes professionnels ou universitaires de niveau élevé serait important, plus le système éducatif devrait être de qualité supérieure.

31. Selon les informations recueillies, 68 % des professeurs de comptabilité enseignent à plein-temps; 31 % d'entre eux sont titulaires d'un doctorat et 37 % sont agréés par un organisme professionnel. Une analyse plus poussée de ces statistiques confirme que l'idée qu'on se fait de la qualité du produit (dernière variable du tableau) est effectivement liée au pourcentage des professeurs qui enseignent à plein-temps. Si la distribution du pourcentage des professeurs titulaires d'un doctorat est asymétrique (la valeur médiane n'est que de 15 %, comme l'indique le tableau A-2 de l'annexe), c'est que plusieurs réponses indiquaient que 100 % des professeurs étaient titulaires d'un doctorat.

32. Un salaire compétitif attirera davantage de professeurs qualifiés, ce qui relèvera la qualité de l'enseignement dans le pays. On a comparé le traitement des professeurs à celui des comptables indépendants (ou des comptables d'entreprise) en début de carrière et au bout de 10 ans; les réponses reçues ont permis de le chiffrer en pourcentage. Le traitement moyen des professeurs en début de carrière s'élève à 89 % de celui des comptables indépendants. L'écart s'élargit considérablement au bout de 10 ans, le traitement moyen des professeurs ne représentant plus alors que 59 % de celui des comptables.

33. Ces données permettent de tirer deux conclusions importantes. Premièrement, il apparaît que le traitement des professeurs en début de carrière est compétitif dans plusieurs pays et dépasse même celui des comptables au Canada, aux Etats-Unis, au Japon, en Jordanie, au Panama, à Singapour, en Suède et en Ukraine. Toutefois, au bout de 10 ans, les professeurs sont moins bien payés que leurs collègues du secteur privé, même dans les pays où les salaires de début étaient compétitifs (à l'exception de l'Egypte, des Etats-Unis, du Japon et de l'Ukraine). Deuxièmement, une analyse approfondie des données révèle que le rapport entre le traitement des professeurs et celui des comptables du secteur privé est plus favorable, tant en début de carrière qu'au bout de 10 ans, lorsque le pourcentage de titulaires d'un doctorat est élevé, mais non pas quand les enseignants sont agréés par un organisme professionnel. Il apparaît donc que, les pays où la comptabilité est enseignée par un plus grand nombre de professeurs titulaires d'un doctorat les rétribuent mieux, ce qui démontre également que la poursuite d'études jusqu'au doctorat trouve sa récompense financière.

34. Le programme d'enseignement est naturellement l'un des principaux facteurs qui influent sur la qualité du système éducatif. On s'est fondé, pour en juger, sur les directives de l'American Assembly of Collegiate Schools of Business. Selon celles-ci, 50 % environ des cours devraient être consacrés à la formation générale. Aux fins de la présente étude, on s'est servi, pour mesurer la qualité, d'une variable indiquant dans quel pourcentage les programmes nationaux s'écartaient des directives de l'American Assembly sur les matières devant figurer au programme 4/. Les résultats révèlent que les programmes types d'enseignement de la comptabilité ont tendance à privilégier nettement la comptabilité proprement dite et l'administration des affaires, puisque 20 % seulement des cours sont consacrés à la culture générale 5/.

35. La qualité des programmes dépend du nombre de matières principales et secondaires généralement proposées ainsi que de l'existence de cours d'analyse comptable visant à mieux préparer les étudiants à la prise de décisions. La plupart des programmes comportent au moins cinq des matières principales et sept des matières secondaires énumérées dans le questionnaire (voir la liste de ces cours dans le tableau A-3 de l'annexe). Malheureusement, la comptabilité internationale est la matière la moins enseignée.

36. L'existence d'un système de vérification et d'homologation dans le pays permet également de mesurer la qualité des programmes d'enseignement. Près des trois quarts des pays qui ont répondu au questionnaire ont déclaré disposer d'un tel système; dans la majorité des pays, c'est un organisme extérieur (gouvernemental, professionnel ou de composition mixte) qui vérifie la qualité de l'enseignement de la comptabilité.

37. On estime que la participation de comptables de métier à l'enseignement et à la formation comptables est un indicateur de qualité, puisque les étudiants peuvent ainsi bénéficier de l'expérience pratique de professionnels. Le questionnaire énumérait quatre formes de participation : cours dans des établissements d'enseignement, organisation de séminaires, recrutement de stagiaires et production du matériel d'enseignement de la comptabilité. Tout jugement de valeur en la matière étant subjectif, on n'a pas établi de distinction entre ces diverses formes de participation; le recrutement de stagiaires n'a toutefois pas été considéré comme une forme de participation et on ne l'a pas retenu pour mesurer la qualité. Quarante-vingt quinze pour cent des réponses font état d'une participation de professionnels à l'enseignement de la comptabilité dans leur pays. Ce pourcentage élevé est indubitablement un signe positif.

38. Il n'était pas demandé dans le questionnaire d'indiquer si la profession comptable fournissait une assistance financière aux établissements d'enseignement ou aux professeurs. Ce type d'aide de la part des organismes professionnels est devenu très courant aux Etats-Unis; il a eu et continue d'avoir un effet bénéfique sur l'enseignement de la comptabilité dans ce pays. Cette question est examinée plus avant dans la section IV du présent rapport.

39. Quatre des défauts des programmes d'enseignement énumérés dans le questionnaire étaient qualifiés de graves et on considérait un système éducatif comportant beaucoup de faiblesses comme déficient. Les quatre défauts graves étaient les suivants : manque de préparation des étudiants de première année; manque d'enseignants dûment formés; programmes insuffisants ou mal conçus et manque de manuels et de matériaux pédagogiques appropriés permettant d'appliquer les principes de comptabilité à des problèmes pratiques 6/. On a constaté que les programmes d'enseignement présentent en général deux de ces quatre défauts graves, le plus courant étant le manque d'enseignants dûment formés, suivi de près par le manque de matériels pédagogiques appropriés. Ces observations sont examinées de manière plus approfondie dans la dernière section.

40. Enfin, on a analysé dans quelle mesure l'enseignement comptable était perçu comme offrant un "produit" de qualité pour la profession. Il était demandé dans le questionnaire d'indiquer si l'enseignement de la comptabilité dans le pays répondait entièrement, modérément, insuffisamment ou pas du tout aux besoins en matière de préparation qualitative des comptables. Une note de 1 (pas du tout) à 4 (entièrement) a été attribuée aux réponses. En moyenne, les programmes d'enseignement sont perçus comme répondant modérément aux nécessités d'une préparation qualitative des comptables (note de 2,9 points).

41. L'impression générale qui se dégage des informations recueillies est que l'enseignement de la comptabilité est dans l'ensemble fondé sur des programmes techniques et que les cours sont donnés par des professeurs insuffisamment payés, souvent mal préparés, qui utilisent parfois des matériels d'enseignement inappropriés. Le fait que, malgré tous ces obstacles, l'enseignement de la comptabilité répond (même modérément) aux besoins qualitatifs de la profession est à porter au crédit des professeurs de comptabilité partout dans le monde.

III. RELATION ENTRE LA PROFESSION COMPTABLE ET LES ETUDES DE COMPTABILITE

42. Pour mieux comprendre et analyser les informations contenues dans les réponses aux questionnaires, on est parti de l'hypothèse qu'il existe dans un pays donné un lien entre la qualité de la profession comptable et celle de l'enseignement de la comptabilité. On s'est fondé sur le principe que les systèmes comptables nationaux d'un pays répondent à ses besoins spécifiques : des contextes différents produiront des systèmes comptables différents. La comptabilité nationale d'un pays met en jeu notamment la profession comptable ainsi que l'enseignement et la formation comptables offerts dans ce pays. Les ouvrages spécialisés utilisent couramment cette approche circonstancielle de la diversité des systèmes comptables (voir par exemple Choi et Mueller, 1992).

43. L'hypothèse mentionnée ci-dessus établit une relation entre la qualité et le statut de la profession comptable dans un pays donné et la qualité de l'enseignement de la comptabilité et de l'audit. On suppose que la qualité de

ces enseignements est en corrélation directe avec la qualité et le statut de la profession. Autrement dit, on pense que l'enseignement et la formation seront d'une qualité supérieure dans les pays où la profession comptable est elle-même de qualité supérieure et jouit d'un certain prestige.

44. Non seulement cette hypothèse est logique et sensée mais elle a des implications importantes et pratiques. Les résultats ont montré que les efforts tendant à améliorer l'enseignement de la comptabilité dans un pays donné ne sont susceptibles de porter leurs fruits que lorsque la qualité et le statut de la profession ont atteint un certain niveau (et vice versa). On sait bien en effet que les programmes d'enseignement qui préparent des étudiants à une profession peu estimée n'attirent ni les meilleurs professeurs ni les étudiants les plus doués, pas plus qu'ils ne réussissent à obtenir un financement public ou privé ou à déboucher sur une carrière intéressante et satisfaisante. Si ces éléments ne sont pas réunis, la qualité de l'enseignement comptable ne peut qu'en pâtir, quel que soit le contexte national.

Relation statistique, dans un pays donné, entre la qualité
de la profession comptable et celle de l'enseignement de
la comptabilité

45. Pour faciliter l'analyse, on avait prévu dans le questionnaire une partie concernant l'état actuel de la profession comptable et de l'enseignement de la comptabilité dans chaque pays. Ces données, qui ont été analysées à la section II, pourront servir maintenant à déterminer le rapport existant dans un pays entre la qualité de la profession comptable et celle de l'enseignement de la comptabilité.

46. Le tableau 4 donne une récapitulation des valeurs attribuées à la qualité pour chaque catégorie : profession et enseignement. On a calculé la valeur brute en additionnant, compte tenu d'une donnée de référence relative, les valeurs correspondant à chaque variable, de manière à ne pas dépasser pour chaque variable, un maximum de 1,00 sauf pour les cas extrêmes. En ce qui concerne la catégorie qualité et statut de la profession, la valeur brute totale pouvait donc atteindre un maximum de 9,00, somme des valeurs maximales des neuf variables. Les réponses considérées variaient entre 2,35 à 10,35. Pour ce qui est de la qualité et du statut de l'éducation, le total des valeurs brutes, qui pouvait atteindre 11,00, s'est situé dans les réponses entre -1,00 et 11,51. Il importe de noter que si l'on avait prévu un maximum de 9,00 ou de 11,00, les valeurs pouvaient dépasser ce chiffre dans des cas extrêmes (par exemple, l'exigence d'un nombre considérable d'années d'expérience professionnelle, ou des niveaux anormaux de traitement des enseignants). Enfin, étant donné qu'il était impossible de mesurer objectivement l'importance relative de chaque élément pris séparément, chaque variable a été affectée d'un même coefficient de pondération dans le calcul de la valeur totale.

47. L'exemple ci-après montre comment ces valeurs ont été calculées. Comme l'indique le tableau 2, la variable "catégories professionnelles" représente le nombre de catégories existant dans un pays donné (sur un maximum de 4). Ainsi, un pays qui a trois catégories différentes se voit attribuer une valeur de 0,75 (3/4). On a ensuite combiné cette valeur de 0,75 avec les autres valeurs brutes de la catégorie qualité et statut de la profession en vue de calculer la valeur totale concernant le pays en question. La valeur brute moyenne pour l'ensemble des pays considérés a été de 6,52.

48. La valeur ajustée présentée au tableau 4 est la valeur brute, pondérée pour tenir compte des données manquantes dans les réponses fournies par certains pays. Ainsi, lorsque les données communiquées par un pays étaient incomplètes, on a établi le calcul sans les variables manquantes et uniquement sur la base des données disponibles. On déterminerait pour chaque pays une valeur ajustée maximum de 1,00 si le niveau de qualité indiqué dans les réponses était le plus élevé possible. De cette manière, les pays qui avaient fourni des données incomplètes ne seraient pas désavantagés. Les résultats considérés ont varié entre 0,46 et 1,14 pour la catégorie professionnelle et de -0,33 à 0,88 pour la catégorie enseignement. Comme on pouvait s'y attendre, on a constaté une corrélation importante entre les valeurs brutes et ajustées à un seuil de signification de 0,0001. Ce résultat est intéressant parce qu'il indique que le calcul d'une valeur ajustée n'affecte pas réellement la nature des variables.

49. On n'était pas parti de l'hypothèse qu'il existe une relation directionnelle entre les deux catégories, c'est-à-dire qu'on n'avait pas présumé que la qualité de la profession était fonction de la qualité de l'enseignement, ni vice versa. L'analyse statistique ayant été exécutée sans idée préconçue sur la relation directionnelle, on a procédé à une analyse de corrélation.

50. Le tableau 5 en donne les résultats. Il ressort de ce tableau que l'hypothèse de départ établissant pour un pays donné une relation entre la qualité de la profession comptable et la qualité de l'enseignement de la comptabilité et de l'audit se vérifie pour chaque type de valeur. La corrélation pour les valeurs ajustées est légèrement moindre que pour les valeurs brutes, mais toutes deux sont comprises entre des niveaux raisonnables de signification.

51. En conclusion, les données récapitulatives fondées sur une moyenne globale montrent que dans leurs réponses au questionnaire, les pays ont attribué une note passable à la qualité de la profession. La valeur moyenne était de 6,52 pour un maximum possible de 9,00 (soit 72 %) et la valeur ajustée de 0,82 pour un maximum possible de 1,00. En ce qui concerne la qualité moyenne du système d'enseignement de la comptabilité, il ressort des réponses des pays qu'elle est relativement plus basse que la qualité de la profession, avec une valeur moyenne de 6,13 sur un maximum possible de 11,00 (soit 56 %) et une valeur ajustée de 0,48 sur un maximum possible de 1,00. Les résultats de l'analyse statistique devraient encourager les membres de la

profession comptable internationale à se concerter et à décider de relever le niveau de l'enseignement de la comptabilité et de l'audit. La dernière section du présent document se termine par des recommandations allant dans ce sens.

Tableau 4

Valeurs attribuées à la qualité de la profession
 et de l'enseignement

<u>type</u>	<u>Nombre de pays</u>	<u>Moyenne</u>	<u>Ecart</u>
Profession (valeurs brutes)	43	6,52	1,90
Profession (valeurs ajustées)	43	0,82	0,10
Enseignement (valeurs brutes)	43	6,13	2,24
Enseignement (valeurs ajustées)	43	0,48	0,20

Note : La valeur brute pour chaque pays représente la somme des valeurs de toutes les variables dans la catégorie considérée. La valeur maximum est de 9,00 pour la profession, de 11,00 pour l'enseignement. La valeur ajustée pour chaque pays représente la somme des valeurs de toutes les variables dans la catégorie considérée, compte non tenu des variables manquantes. Pour chaque catégorie, la valeur maximum est de 1,00 (se reporter au texte pour plus de détails).

Tableau 5

Résultats de la corrélation entre les valeurs
 concernant la profession et l'enseignement

<u>signification</u>	<u>Coefficient de corrélation</u>	<u>Niveau de</u>
Valeurs brutes	0,467	0,002
Valeurs ajustées	0,398	0,008

a/ Il est probable que le coefficient de corrélation aurait atteint les

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 30

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 30

valeurs données si sa valeur réelle avait été égale à zéro.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

52. Le présent rapport brosse le tableau de l'état mondial de l'enseignement de la comptabilité et de l'audit. Pour l'établir, on a procédé à une étude des ouvrages consacrés à la question et à une analyse empirique des données que la Section comptable de la Division des sociétés transnationales et de la gestion, qui relève du Département du développement économique et social au Secrétariat de l'ONU, a recueillies auprès des pays membres et d'organisations.

53. L'étude des ouvrages spécialisés a permis de conclure que, par nécessité ou par choix des auteurs, la plupart des études menées jusqu'alors s'étaient limitées à la situation de l'enseignement et de la profession comptables dans un seul pays et, dans une moindre mesure, dans un petit groupe de pays appartenant généralement à une même région géographique. Chaque étude reflétait les préférences et les orientations de ses auteurs, ce qui rendait toute comparaison malaisée. De toute évidence, une étude vraiment mondiale et exhaustive de l'enseignement de la comptabilité et de l'audit s'avère nécessaire.

54. L'analyse des données disponibles et utilisables recueillies grâce aux questionnaires a permis de tirer quelques conclusions préliminaires. Il ressort de cette étude que la qualité et le statut de la profession comptable dans un pays sont directement liés à la qualité de l'enseignement comptable qui y est dispensé. On ignore encore le sens du rapport causal entre ces deux aspects de la question et il faudra poursuivre l'analyse afin d'en mieux comprendre la nature.

55. Il reste que les gouvernements et les organisations professionnelles des pays membres doivent prendre conscience de cette interdépendance, car on ne relèvera pas le prestige de la profession sans relever le niveau de l'enseignement. S'il est donc clair que l'un ne va pas sans l'autre, les recommandations contenues dans ce rapport ne concernent que l'enseignement sous ses divers aspects.

56. L'analyse des données a permis d'établir que, dans un pays donné, il existe une relation directe entre le statut dont jouissent les professeurs de comptabilité (niveau du traitement par rapport à celui des comptables du secteur privé) et la qualité attribuée à l'enseignement dispensé. C'est pourquoi il faudrait inciter les instances responsables, telles que les établissements d'enseignement et les administrations centrales et locales, à faire en sorte que les professeurs de comptabilité perçoivent un traitement compétitif depuis leur entrée en fonctions jusqu'à la fin de leur carrière. C'est en offrant aux professeurs un traitement comparable à celui du secteur privé que l'on incitera les bons éléments à faire carrière dans la recherche et l'enseignement comptables.

57. Le questionnaire omettait de demander aux enquêtés si, dans leur pays, la profession comptable fournissait un quelconque soutien financier aux

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 32

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 32

établissements d'enseignement ou aux professeurs. Ce type de soutien apporté par la profession est devenu monnaie courante aux Etats-Unis, où il a eu des

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 33

effets très bénéfiques sur l'enseignement de la comptabilité. Le Groupe de travail pourrait jouer un rôle de catalyseur dans ce domaine et encourager, avec le concours de la Fédération internationale d'experts-comptables, les organisations professionnelles à suivre l'exemple des Etats-Unis. On pourra ainsi non seulement relever le niveau des connaissances comptables dans les divers pays, mais aussi accroître le revenu réel des professeurs et fournir, par la même occasion les incitations mentionnées précédemment.

58. Comme on l'a indiqué plus haut, les programmes d'enseignement souffrent généralement de deux des quatre défauts graves possibles. La carence la plus souvent signalée est le manque d'enseignants dûment formés, suivi de près par le manque de matériaux pédagogiques appropriés. Des recommandations ont été formulées quant au traitement des professeurs et aux mesures à prendre pour assurer la formation d'enseignants qualifiés. L'Organisation des Nations Unies et le Groupe de travail pourraient eux aussi agir en vue d'accroître le nombre des professeurs qualifiés, mais ce sera une tâche de longue haleine qui dépendra de circonstances indépendantes de leur volonté, telles que la situation économique et l'existence de candidats qualifiés dans chaque pays. Le Groupe de travail pourrait cependant agir avec plus de rapidité et d'efficacité en ce qui concerne le deuxième défaut signalé, à savoir le manque de matériaux pédagogiques appropriés.

59. Le Groupe de travail pourrait s'employer à mettre au point un programme de cours qui s'inspirerait essentiellement des directives éducatives de la Fédération. Il pourrait également tirer parti des directives de l'American Assembly of Collegiate Schools of Business ou, le cas échéant, de celles d'autres pays, et mettre en train un programme d'élaboration de matériaux pédagogiques qui seraient ensuite distribués à tous les membres qui ont dit en avoir besoin. A cet égard,

a) Il est recommandé que le Groupe de travail prenne contact avec des organisations professionnelles et des cabinets de comptables et étudie avec eux la possibilité de financer la recherche et de prendre d'autres initiatives d'ordre éducatif, par exemple la production de matériaux pédagogiques utilisables dans divers pays;

b) Il est particulièrement important de mettre au point ou d'améliorer des cours destinés à développer l'esprit d'analyse, la capacité de résoudre des problèmes de façon créative et de prendre des décisions. Ce genre de cours existe déjà dans la plupart des pays (80 %) qui ont répondu au questionnaire mais le Groupe de travail pourrait encourager tous les membres à intégrer de tels cours à leurs programmes et à améliorer encore ceux qui y figurent déjà.

60. Enfin, il faut noter que la présente enquête est sans précédent dans le domaine de l'enseignement et de la formation comptables. Il faudrait encourager d'autres projets du même type; pour en tirer le meilleur parti, il est recommandé :

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 34

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 34

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 35

a) De demander aux organisations et aux pays membres de fournir des renseignements plus complets sur les différents aspects de la pratique comptable et de l'audit dans leur pays; il faudrait veiller à ce que les demandes d'information soient clairement rédigées et laisser aux enquêtés suffisamment de temps pour fournir des renseignements complets et précis;

b) De gérer avec soin la base de données ainsi constituée et d'encoder ces données pour en faciliter la lecture et de pousser les recherches plus avant;

c) De faire en sorte que le Groupe de travail appuie des projets de recherche faisant appel à cette base de données ainsi qu'à toutes autres données supplémentaires qui pourraient être recueillies en fonction des besoins.

61. Ces recommandations ne sont pas exhaustives mais pourraient servir de base à de nouvelles discussions et décisions du Groupe de travail. Il faudra du reste plusieurs années pour qu'elles trouvent leur application pratique. Dans l'intervalle, le Groupe de travail et toute la profession jugeront peut-être utile d'utiliser certaines de leurs ressources pour améliorer la qualité de l'enseignement de la comptabilité et de l'audit dans le monde entier.

Notes

1/ Ces dernières années, plusieurs articles ont été consacrés à l'avenir de l'enseignement comptable. C'est surtout le cas aux Etats-Unis où nombre d'universités procèdent à un remaniement complet de leurs programmes de cours, mais des articles ont aussi paru dans des revues de plusieurs autres pays.

2/ On ne dispose de données sur la durée des examens que pour 26 pays; il semble que de nombreux enquêtés ont mal compris la question, pensant qu'il s'agissait de la durée des études débouchant sur un diplôme.

3/ Cette moyenne de cinq établissements délivrant une licence de comptable indépendant est sujette à caution, vu que le questionnaire ne laissait de place que pour une énumération de 10 établissements, alors que certains pays en comptent bien davantage. Ainsi, le Prentice-Hall Accounting Faculty Directory de 1991, établi par James Hasselback, recense plus de 700 universités, surtout aux Etats-Unis, qui délivrent des diplômes de comptable. Même si toutes ces institutions ne peuvent pas être qualifiées de "principales", plus de 10 satisfont probablement aux critères de la classification. La moyenne réelle est donc sans nul doute plus élevée mais avec une répartition très asymétrique.

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 36

4/ Comme les directives de l'American Assembly of Collegiate Schools of Business concernent principalement les Etats-Unis, leur applicabilité est limitée. De plus, tout critère d'évaluation des programmes universitaires de comptabilité est nécessairement subjectif et fonction de la qualité générale du système éducatif du pays. Dans de nombreux pays, par exemple, le niveau de l'enseignement secondaire est nettement plus élevé qu'aux Etats-Unis; de ce fait, les cours de formation générale au niveau universitaire peuvent s'y avérer moins nécessaires.

5/ Comme les directives de l'American Assembly of Collegiate Schools of Business sont une référence d'applicabilité limitée, les données statistiques ont fait l'objet d'une autre analyse, qui ne tenait pas compte de cette variable. Les résultats s'en sont trouvés légèrement améliorés, sans différer sensiblement pour autant de ceux obtenus lorsque cette variable était comprise.

6/ Il y vait certainement une part de subjectivité dans le fait de ne considérer comme les plus graves que quatre des défauts énumérés dans la liste, puisque chacun de ceux-ci suffit à compromettre la qualité de l'enseignement. On a toutefois estimé que les autres carences indiquées dans le questionnaire (notamment manque d'installation et d'équipement, manque d'ordinateurs et classes surchargées) n'étaient pas suffisamment graves, soit isolément soit globalement, pour nuire sérieusement à la qualité du programme d'enseignement comptable.

7/ Certaines variables étaient porteuses d'une valeur négative, notamment des défauts graves du programme. Ainsi, si le système d'enseignement d'un pays n'avait aucune qualité mais présentait beaucoup de défauts, il pouvait se voir attribuer une valeur négative.

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 37

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 37

Références

- Anyane - Ntow, Kwabena, 1992. International Handbook of Accounting Education and Certification. New York : Pergamon Press.
- Choi, F. D. S., et G. G. Mueller (1992). International Accounting. Prentice-Hall.
- Fédération internationale d'experts comptables (1992). IFAC Handbook 1992: Technical Pronouncements. New York.
- Hassan, N. A. (1987). A comparative study of the contribution and influence of accounting professional bodies to the accountant's education in the United Kingdom and the United States. In Actes de la sixième Conférence internationale sur l'enseignement de la comptabilité. Kyoto (Japon). 7-10 octobre 1987.
- Loft, A. (1987). Educating and certifying auditors: a comparative study of England and Denmark. In Actes de la sixième Conférence internationale sur l'enseignement de la comptabilité. Kyoto (Japon). 7-10 octobre 1987.
- Needles, B. E., et V. K. Zimmerman, éd. (1990), Comparative International Accounting Educational Standards. Champaign-Urbana (Illinois) : université d'Illinois, Center for International Education and Research in Accounting.

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 39

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 39

Annexe

Autres tableaux

Tableau A-1

Données supplémentaires relatives à la qualité et au statut
de la profession comptable

	Minimum	Médiane	Maximum
Agrément	0,0	3,0	4,0
Durée des examens	1,0	12,0	36,0
Expérience professionnelle requise	<u>a/</u>	<u>a/</u>	<u>a/</u>
Expérience professionnelle	0,0	36,0	84,0
Durée du programme	30,0	48,0	60,0
Conditions d'admission	12,0	12,0	15,0
Etablissements délivrant un diplôme	0,0	5,0	10,0
Cours par correspondance	<u>a/</u>	<u>a/</u>	<u>a/</u>
Rémunération potentielle (pourcentage)	130	250	500

a/ Sans objet.

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 41

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 41

Tableau A.2

Données supplémentaires relatives à la qualité et au statut
 de l'enseignement comptable

	Minimum	Médiane	Maximum
Professeurs a plein-temps (pourcentage du corps professoral)	15	80	100
Professeurs détenteurs d'un doctorat (pourcentage du corps professoral)	0	15	100
Professeur détenteur d'un agrément (pourcentage du corps professoral)	0	25	100
Traitement de début (comparé au privé)	27,5	75	200
Traitement au bout de 10 ans (comparé au privé)	10	55	150
Déviations des programmes par rapport aux directives de l'American Assembly of Collegiate Schools of Business (en pourcentage)	0	25	50
Matières principales (sur un total de sept)	4,0	6,0	7,0
Matières secondaires (sur un total de 11)	4,0	8,0	10,0
Cours d'analyse comptable <u>a/</u>	<u>a/</u>	<u>a/</u>	
Participation de comptables de métier <u>a/</u>	<u>a/</u>	<u>a/</u>	
Défauts des programmes (cote maximale possible : 4)	0,0	2,0	4,0
Inspection et agrément	<u>a/</u>	<u>a/</u>	<u>a/</u>

E/C.10/AC.3/1993/2
Français
Page 43

Qualité du programme (cote maximale possible : 4)	1,0	3,0	4,0
---	-----	-----	-----

a/ Sans objet.

Tableau A-3

Liste des matières figurant dans le questionnaire

Matières principales :

- Comptabilité financière
- Comptabilité de gestion
- Fiscalité
- Comptabilité internationale
- Audit
- Traitement électronique des données et systèmes d'information

Matières secondaires :

- Finances d'entreprise
- Gestion
- Marketing
- Conduite des affaires
- Economie
- Déontologie
- Droit
- Mathématiques et statistiques
- Psychologie/sociologie
- Aptitude à la communication écrite
- Aptitude à la communication orale
